



Flash Info | 28 avril 2021

Volume 5 no 33

Voici votre Flash Info, une publication hebdomadaire du SPGQ qui propose un survol de l'actualité touchant votre syndicat. Si des événements exceptionnels surviennent, le SPGQ vous en transmettra les détails dans les plus brefs délais par le biais d'envois de dernière heure.

Ce bulletin d'information est une réalisation de :

Nathalie Côté, conseillère à l'information
Philippe Desjardins, conseiller à l'information
Cindy Provencher, adjointe administrative

Pour joindre l'équipe des communications : communications@spgq.qc.ca

Bonne lecture!



1er mai

Journée internationale des travailleuses et des travailleurs

Encore une fois cette année, les membres et la délégation du SPGQ sont invités à venir manifester dans leur région à l'occasion de la Journée internationale des travailleuses et travailleurs, le 1er mai prochain. Les activités et les thèmes sont variables d'une région à l'autre. Vous retrouverez dans les liens ci-dessous toutes les informations disponibles pour participer à cet événement annuel.

Le SPGQ sera présent aux événements de Québec et de Montréal avec une représentation limitée, étant donné la situation sanitaire. D'ailleurs, le SPGQ vous rappelle l'importance de respecter les consignes de la santé publique, de respecter la distanciation physique ainsi que le port du masque en tout temps lors de ces événements.

La Journée internationale des travailleuses et des travailleurs est née à la suite d'un mouvement de grève lancé à Chicago le 1er mai 1886 par 300 000 travailleurs qui voulaient obtenir la journée de travail de huit heures. Une répression policière sanglante est alors survenue. Des militantes et des militants syndicaux furent arrêtés et condamnés à mort. Quatre d'entre eux ont été pendus. Six ans plus tard, ils furent innocentés. Le 1er mai est un rappel de l'importance de la solidarité, du respect des droits des travailleuses et des travailleurs et de la collectivité.

[Voir les détails des événements dans les différentes régions du Québec.](#)

Télétravail

11 millions \$ payés par le personnel professionnel

Le personnel professionnel de l'État aurait déboursé environ 11 millions \$ pour l'achat ou l'utilisation de matériel personnel pour le télétravail, selon une estimation réalisée à la suite d'un questionnaire envoyé aux membres cet automne.

Malgré tout, 94 % des répondants aimeraient continuer à faire du télétravail après la pandémie, au moins 60 % du temps pour la plupart.

[Consultez les faits saillants de l'enquête.](#)



Postes à pourvoir au SPGQ

Faites partie du comité de sélection

Le 29 avril, le conseil syndical pourrait autoriser la création de nouveaux postes au sein de l'équipe du SPGQ, soit :

- [Personne conseillère aux instances, à la gouvernance et à la documentation;](#)
- [Personne coordonnatrice à l'application des conventions collectives;](#)
- [Personne coordonnatrice au service de la négociation.](#)

Si c'est le cas, un comité de sélection sera formé. Vous êtes invités dès maintenant à soumettre votre candidature pour l'un des postes du comité de sélection qui sera choisi par

le conseil syndical. Vous pourriez participer au processus de sélection des conseillers qui contribueront à vous livrer de meilleurs services.

Pour soumettre votre candidature afin de faire partie du comité de sélection, complétez ce [gabarit](#) et faites-le parvenir avant le jeudi 29 avril à midi à l'adresse suivante : caroline.viau@spgq.qc.ca.

Conférence – 11 mai

Connaître et combattre la grossophobie

Presque tout le monde a maintenant entendu parler de la grossophobie. Mais sait-on réellement ce que c'est? Sous quelles formes se présente-t-elle? Quelles sont les répercussions de la grossophobie dans la société? Cette conférence offerte aux femmes membres du SPGQ guidera les participantes à travers les mythes et les réalités entourant ce phénomène et leur inspirera des gestes concrets pour devenir un(e) allié(e) dans la lutte à la grossophobie.

Edith Bernier est autrice, conférencière et consultante. Bachelière en journalisme, elle est spécialisée dans la lutte à la grossophobie et dans l'inclusion des personnes grosses. Après s'être consacrée au blogue La Backpackeuse taille plus pendant plus de six ans, elle a fondé Grossophobie.ca — Infos & référence en août 2019. Son second livre, Grosse, et puis? Connaître et combattre la grossophobie, est disponible en librairie depuis septembre 2020.

Pour vous inscrire (femmes membres du SPGQ seulement) : <https://spgq.webex.com/spgq/onstage/g.php?PRID=8c71ec5d9dedfd3c0299121ce239111>



>> Consultez la programmation des conférences offertes par le

SPGQ

Les femmes marginalisées en arts visuels

Le 21 avril, le SPGQ a présenté une conférence d'Ianna Book, une artiste multidisciplinaire. À travers ses œuvres, elle a documenté sa transition en tant que femme trans, ainsi que les réactions des gens face aux femmes trans.

Dans une première œuvre, *Trans avenue*, elle a montré des photos de sa transition entre 2010 et 2013 dans les rues de Montréal et de New York). Dans une seconde, elle a partagé son expérience de rencontres dans une œuvre artistique pour sensibiliser les gens à sa réalité. Elle a montré, dans une application, le genre de message qu'elle reçoit lorsqu'elle annonce aux gens qu'elle est une femme trans. Les réactions sont diverses : commentaires violents, messages en lien avec des fantasmes, rejet complet, etc.

L'artiste indique que les groupes féministes l'ont beaucoup aidé dans sa transition et dans l'acceptation de sa réalité. À son avis, la société n'est pas encore ouverte aux réalités des personnes trans et il faut trouver des façons de sensibiliser la population, notamment par l'art.

Le mouvement syndical du Québec n'oublie pas la crise climatique

À l'occasion du Jour de la Terre, le mouvement syndical québécois lance le Réseau intersyndical pour le climat, qui a pour objectif d'unir nos efforts vers une transition énergétique juste pour les Québécoises et les Québécois. La crise sanitaire dans laquelle nous sommes plongés depuis plus d'un an ne doit pas nous faire perdre de vue l'urgence climatique. Toutes deux sont d'ailleurs liées. Sans surprise, les mêmes phénomènes causent les changements climatiques et augmentent les risques de pandémie. Des scientifiques mandatés par l'ONU en pleine pandémie mondiale nous avertissent d'ailleurs que des crises sanitaires encore plus graves sont à prévoir si la dégradation de la nature se poursuit. Alors que la crise de la COVID-19 devrait avoir une durée limitée, les dérèglements climatiques, eux, vont se poursuivre longtemps encore et risquent de s'aggraver : il n'y aura pas de vaccin contre la crise climatique... Le remède est connu, il faudra toutefois l'appliquer avec autant d'énergie et de diligence que la lutte contre la pandémie pour atténuer les effets de la catastrophe annoncée.

[LIRE LA SUITE](#)

Questionnaires

Le SPGQ veut vous entendre!

Parmi vos courriels, est-ce qu'un questionnaire attendrait d'être répondu? Des enquêtes ont été envoyées récemment à certains membres afin de connaître leur opinion sur différents sujets. Vérifier votre boîte de courriels personnelle et vos courriels indésirables!

Voici les questionnaires envoyés récemment :

Musée de la civilisation : questionnaire sur l'attraction et la rétention

Collèges : questionnaire sur le maintien de l'équité salariale

Musée d'art contemporain de Montréal : questionnaire sur l'attraction et la rétention

Si vous éprouvez des difficultés avec l'un ou l'autre de ces questionnaires, communiquez avec Christine Deviers à christine.deviers@spgq.qc.ca.

Vos opinions aideront le SPGQ à mieux cerner les enjeux qui vous touchent et à améliorer vos conditions de travail!

Pour recevoir ces questionnaires, vous devez être [abonné aux publications](#) du SPGQ. N'hésitez pas à inciter vos collègues à s'y abonner!

Lettre ouverte intersyndicale

Les travailleuses du Québec méritent des emplois mieux payés! Monsieur Legault, il faut changer de cap!

Monsieur le Premier ministre,

À plusieurs reprises dans les derniers mois, vous avez affirmé que pour votre gouvernement, « la grande priorité, c'est de créer des emplois mieux payés ». À la veille de la Journée internationale des travailleuses et des travailleurs, nous devrions nous réjouir de cet apparent parti pris pour une amélioration du sort de la classe ouvrière! Mais vous êtes-vous assuré que les femmes puissent en profiter, elles dont le revenu d'emploi correspond à 78 % de celui des hommes? Votre gouvernement a annoncé récemment des « investissements » pour créer de bons emplois en construction; de bons emplois dans les nouvelles technologies; de bons emplois dans l'aérospatiale, l'aluminium, l'électrification des transports, les sciences de la vie et l'exploitation des ressources naturelles. Le budget déposé en mars confirme que pour le gouvernement caquiste, la relance, c'est une affaire de gars et d'industrie. Vous réservez des miettes pour l'éducation à la petite enfance, les logements sociaux, l'action communautaire ou encore la protection de l'environnement. Quant aux services publics, après des années marquées par les mesures d'austérité et une dégradation des conditions de travail, les travailleuses s'attendent maintenant à des hausses salariales substantielles. Les femmes en ont assez de ce double standard. Elles représentent 50 % de la population québécoise et il est plus que temps que les politiques et mesures mises en place par le gouvernement le reflètent.

[LIRE LA SUITE](#)

Un an sans convention collective

Affichez les couleurs du SPGQ

Rappel — Plus d'un an après l'échéance de la convention collective, le gouvernement a finalement fait une [offre monétaire](#) à la fonction publique, à la santé et à l'éducation. Le Secrétariat du Conseil du trésor fait toutefois [miroiter des sommes](#) qui ne se retrouveront probablement jamais dans vos poches! Pour les matières sectorielles (non monétaires), tout reste à déterminer.

Vos comités de négociation et toute l'équipe du SPGQ travaillent d'arrache-pied afin de décrocher pour vous les meilleures conditions possible. Ils ont toutefois besoin de votre aide.

C'est le moment de montrer à l'employeur que vous êtes mobilisés et solidaires!

Affichez fièrement votre soutien à vos équipes de négociation avec les outils suivants :

[Cadre de photo de profil Facebook](#)

[Signature électronique pour vos courriels professionnels](#) (Vous pouvez aussi simplement inscrire le slogan « Même fonction, même rémunération, sans discrimination » en texte si vous préférez)

[Page couverture pour Facebook](#)

Vous pouvez aussi continuer d'utiliser les outils de la [campagne intersyndicale « On sonne l'alarme »!](#)

Suivez également le SPGQ sur les réseaux sociaux!

[Facebook](#)

[Twitter](#)

[LinkedIn](#)

Réagissez, commentez et partagez les publications du syndicat pour contribuer à leur rayonnement!



Prix d'excellence de l'administration publique du Québec

L'appel de candidatures des 35e Prix d'excellence de l'administration publique du Québec est en cours et se termine le 7 mai 2021. Que vous soyez de la fonction publique québécoise, municipale ou fédérale au Québec, du secteur de la santé et des services sociaux, des réseaux de l'éducation ou du milieu universitaire, les Prix d'excellence sont l'occasion de faire rayonner votre organisation et votre personnel, ainsi que l'innovation qui marque vos projets. Proposez une candidature à un des huit prix Réalisation, au prix Hommage, au prix Relève d'excellence ou encore au prix Travail étudiant.

Faites rayonner l'expertise de votre organisation!

Consultez la [section des Prix d'excellence](#) pour tous les détails.



Nouveau numéro du magazine L'Expertise

Rappel — Le tout nouveau numéro du [magazine L'Expertise](#) est maintenant disponible en ligne! Sous le thème des bilans et perspectives, vous y trouverez un tour d'horizon de plusieurs sujets comme les relations de travail,

différents projets de loi, le patrimoine, la sous-traitance, la conciliation travail-famille-vie personnelle et le dossier des femmes.

Parmi les autres sujets, découvrez :

- L'impact de la pandémie sur les femmes migrantes, immigrantes et racisées
- Prendre soin de sa santé mentale en télétravail
- Que faire lorsque vos collègues vous manquent
- Séduire les étudiants en temps de pandémie
- Agronome de l'État : une profession au service du bien public
- Vox pop : pourquoi devenir délégué?
- Compensation pour des sommes versées en trop
- COVID-19 : ce que vous devez savoir sur le respect des mesures sanitaires au travail
- Pratiques antisyndicales : lorsque l'employeur ne se mêle pas de ses oignons
- Projet de loi no 78 : le Collectif échec aux paradis fiscaux entrevoit quelques écueils



Bonne lecture!

Congrès du SPGQ

Propositions de changement à apporter aux statuts et aux règlements

Rappel - Étant donné le report du congrès causé par la pandémie, la délégation se réunira en congrès du 6 au 9 avril 2022 à Québec. Comme à chaque congrès, les membres de la délégation définiront les orientations et la marche à suivre du SPGQ pour les prochaines années. Cette rencontre permettra des discussions, des débats et un partage d'informations pour établir la direction claire que devra prendre le SPGQ à l'avenir.

À cet effet, toute instance ou tout membre du congrès du SPGQ (délégué, délégué substitut, délégué suppléant) peut transmettre au secrétaire des propositions de changement à apporter aux statuts et aux règlements. Les propositions peuvent être transmises par la poste ou par courriel à adi.jakupovic@spgq.qc.ca. Elles doivent obligatoirement parvenir à Adi Jakupović, secrétaire du SPGQ, avant le 6 septembre 2021, à 16h30. Les propositions ainsi reçues seront inscrites dans un avis de motion qui sera envoyé à tous les membres du congrès au plus tard le 6 novembre 2021. Cet avis doit être transmis également à tout membre du SPGQ qui en fait la demande au secrétaire.

Comme le prévoient les statuts, toute proposition doit être appuyée par au moins de 10 membres du congrès provenant d'au moins deux unités de travail, peu importe la section, ou une résolution du conseil de section si la section compte moins de 10 membres du congrès, et ce, pour les sections basés dans les régions de Québec et de Montréal. Pour les autres régions, le nombre d'appuyeurs est d'au moins 10 membres du SPGQ.

À cet effet, un gabarit peut être utilisé pour faciliter la présentation. Il se trouve à l'adresse suivante sur le site internet du SPGQ : <https://spgq.qc.ca/evenements/congres-spgq/>.

Tout membre du SPGQ qui voudra proposer des modifications aux statuts et règlements devra contacter son ou sa délégué(e) qui se chargera obligatoirement de présenter sa proposition dûment appuyée au secrétaire du SPGQ dans les délais requis.

Les propositions de modifications aux statuts et règlements déjà reçues entre le 15 avril et 15 septembre 2020 jugées valides seront conservées. Donc, nul besoin de soumettre à nouveau des propositions déjà soumises et acceptées.

Télétravail

Quoi faire pour vos déclarations de revenus?

Rappel – En raison de la pandémie, nous nous retrouvons en télétravail, une situation prévue par les lois fiscales. Les autorités fiscales ont donc récemment modifié la législation afin d’y ajouter une modalité simplifiée pour réclamer la déduction pour travail à domicile.

La récente annonce du Conseil du trésor ([un remboursement allant jusqu’à 400 \\$ pour les fonctionnaires en télétravail](#)) n’a aucune incidence sur la fiscalité, quelle que soit la méthode utilisée. Il s’agit uniquement de remboursement de dépenses.

La **méthode simplifiée**, qui ne nécessite pas de formulaire, est limitée à 400 \$ pour l’année 2020 à raison de 2 \$ pour chaque journée de télétravail, et ce, pour un maximum de 200 jours. Cette méthode s’adresse aux personnes qui ont effectué 50 % de leur travail à domicile sur une période de quatre semaines en raison de la crise sanitaire.

La **méthode détaillée** permet une déduction qui n’est pas limitée, mais demande la présentation d’un formulaire à obtenir de l’employeur qui le produira si vous répondez aux conditions requises.

[LIRE LA SUITE](#)

Délégation et comité

Nouvelles formations

Rappel — De nouvelles formations en visioconférence se sont ajoutées au calendrier de formations destinées à la délégation du SPGQ.

Les formations offertes seront les suivantes :

- Santé sécurité au travail (pour délégués)
- Santé sécurité au travail (pour comités)
- Civilité
- Invalidité et assurances
- Civilité
- Invalidité et assurances
- Mesures administratives et disciplinaires
- Rédaction des griefs

La durée des formations est d’une demi-journée et le nombre de participants sera de 20 pour chacune d’elles.

[Je m’inscris à une formation](#)

Bien que le nombre de participants soit limité, le SPGQ vous invite à vous inscrire sur la liste d’attente au cas où des places se libéreraient. Le syndicat vous remercie pour votre dévouement et vous pouvez compter sur le soutien de l’organisation.

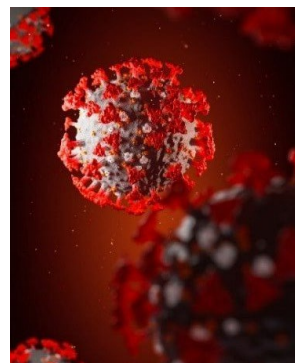
Coronavirus (COVID-19)

Le SPGQ vous informe

Rappel — La situation de la pandémie de coronavirus évolue très rapidement. Vous trouverez toute l'information dans notre [foire aux questions](#)

Elle est mise à jour au fur et à mesure que nous obtenons de nouvelles informations. Vous pouvez également consulter tous les bulletins Dernière heure diffusés à partir de cette page : <https://spgq.qc.ca/derniere-heure/>.

Finalement, vous pouvez suivre notre [page Facebook](#).



Bureaux fermés

Les bureaux du SPGQ sont actuellement fermés. Notre personnel est toutefois en télétravail et il continue de répondre à vos questions par téléphone et par courriel.

Les professionnels en action

Souvent invisibles, méconnus et peu spectaculaires, les gestes posés par les professionnels assurent pourtant la stabilité, le bon fonctionnement, la planification, le respect, le rayonnement et la santé des institutions québécoises. Cette chronique propose quelques articles où le travail des professionnels s'illustre au quotidien en une multitude de facettes, aux quatre coins du Québec.



Vous avez des articles ou des anecdotes qui mettent en valeur le rôle des professionnels? Merci de nous les partager à communications@spgq.qc.ca!

(MFFP) [Une espèce vulnérable au bord de l'extinction au Québec](#)

La Presse, 25 avril 2021

(MELCC) [Québec verse plus de 270 000 \\$ à Réseau Environnement pour qu'il soutienne les municipalités dans la conservation de la biodiversité](#)

Cision, 26 avril 2021

(SAAQ) [La fatigue au volant](#)

Journal de Lévis, 19 avril 2021

(ARQ) [Des amendes pour une entreprise d'entretien ménager de La Pocatière](#)

Le Placoteux, 26 avril 2021

(AMF) [L'Autorité des marchés financiers fait une mise en garde contre la cryptomonnaie](#)

Journal de Montréal, 23 avril 2021

(SQI) [Un peu d'amour pour la chapelle du Bon-Pasteur](#)

Journal de Québec, 26 avril 2021

(CALQ) [Relance culturelle : 5 M\\$ de Québec pour appuyer des projets numériques](#)

Radio-Canada, 27 avril 2021

>> Consultez les archives des Flash-info

[Se désabonner des publications du SPGQ](#)

